



BERNEVILLE

Pour vous, avec vous !

SOMMAIRE

Page 1

Le mot du Maire
Article à la une

Page 2

Actualités communales
Assainissement

Page 3

Travaux

Page 4

Vie associative
État civil
Agenda
Citoyenneté



www.berneville.fr

N°2 – Janvier 2021

Le mot du Maire



Chères Bernevilloises, chers Bernevillois,

L'exercice traditionnel des vœux aura du plomb dans l'aile cette année... La situation sanitaire est loin d'être soldée et malgré la communication déployée par nos grands élus pour se féliciter de leur action, il est toujours aussi difficile de se projeter à moyen/long terme dans des moments festifs rassemblant la population.

Aujourd'hui, notre préoccupation, notre responsabilité est d'accompagner au plus près les administrés, et dans la mesure de nos possibilités de favoriser à tout prix les ressorts de la vie sociale. À ce titre, je remercie chaleureusement nos associations et le CCAS qui ont maintenu une partie de leurs activités dans le contexte que nous connaissons tous.

À défaut de se réunir pour tirer le bilan de l'année passée et se projeter dans la prochaine, vous trouverez joint à ce journal un encart qui en fera office.

Il me reste à vous souhaiter, au nom du conseil municipal, que 2021 nous fasse oublier la précédente. À toutes et tous, à nos aînés et à nos jeunes **Meilleurs vœux !** Préservez-vous pour que demain, nous partagions à nouveau ces moments qui nous manquent tant actuellement.

Julien BELLENGIER

Article à la une: le CCAS s'adapte à la crise sanitaire

Adaptation, tel est le maître mot en cette période sanitaire. Cette année, le CCAS n'a pas failli à la tradition qui réunit les plus de 60 ans pour un repas dansant... sauf que cette fois-ci ce dernier a été livré à domicile : plus de 170 repas cuisinés par notre Chef, Michel SAUVAGE, ont été livrés en porte à porte par les membres du CCAS qui ont souhaité maintenir cet instant de réconfort et de plaisir. Un grand merci à Michel qui a su répondre aux impératifs... Ce fut un vrai régal !!!

Pour les colis de Noël, c'est la même équipe qui s'est portée volontaire le samedi 19 décembre, pour apporter un petit plus sur leur table de fêtes : ce sont 117 colis, composés en grande partie de produits de la région des Hauts-De-France, qui ont été distribués aux Bernevilloises et Bernevillois de plus de 65 ans. Toute l'équipe du CCAS vous souhaite une très bonne et heureuse année 2021 !



Réunion participative avec nos Jeunes

Cet été, le conseil municipal a convié les jeunes de 11 à 21 ans à une matinée d'échanges sur leurs besoins et attentes. Force est de constater que nos jeunes veulent s'investir et améliorer le village : souhait d'un conseil des jeunes pour donner leur avis sur l'évolution du village et de ses équipements, souhait d'avoir une approche environnementale dans l'investissement communal (poubelles plus nombreuses, fleurissement du village...).

Ils ont également pu s'exprimer sur le devenir du complexe sportif (aire de jeux, city-stade...). Le contexte sanitaire a fait que nous n'avons pu les réunir depuis... Nous prévoyons néanmoins plusieurs moments en 2021 pour y remédier...

Distribution de masques aux écoliers

Nos écoliers sont également concernés par le port du masque à partir de 6 ans à l'école. Le conseil municipal a souhaité accompagner financièrement les parents en offrant 8 masques par enfant (soit l'équivalent d'une semaine) lavable 50 fois (soit jusqu'à la fin d'année scolaire). Il s'avère que certains masques sont trop petits... au besoin, vous pouvez venir les échanger en mairie contre des masques plus grands.



Flash info : Assainissement collectif

Depuis le 28 octobre, la station d'épuration tant attendue est en service. Les habitants des rues d'Arras, de Beaumetz et de la résidence des Correttes peuvent depuis s'y raccorder.

Voici un petit rappel de la procédure à suivre :

- Faire une demande de devis auprès d'entreprises spécialisées (sans faire de publicité vous trouverez nombre de panonceaux dans le village)
- Envoyer votre devis avant le commencement de vos travaux chez Noréade pour accord (reprendre le courrier qui vous a été envoyé à ce titre)
- Une fois l'accord reçu, les travaux peuvent être effectués. Un contrôle de Noréade a ensuite lieu pour vérifier la conformité de l'installation et remplir le dossier de demande de subvention auprès de l'agence de l'eau.

À noter que les eaux pluviales ne doivent pas être raccordées au réseau des eaux usées et

L'impact du covid sur les finances communales

Y compris à l'échelle de notre village, le coronavirus a un impact sur nos finances : achats de produits désinfectants, procédures de nettoyage plus longues, absence de location de la salle des fêtes... L'impact financier est d'environ 7 000 €, cela n'est pas neutre quand notre marge d'investissement est d'environ 100 000 €.

Par de petites mesures nous avons tenté d'infléchir nos dépenses : modification des plages de chauffage de nos bâtiments communaux et de l'éclairage public : c'est ainsi que nous avons réussi à atteindre une baisse d'environ 25 % de nos consommations électriques... cependant contrasté par une augmentation de 20 % du coût de l'électricité suite au nouveau marché.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Ce document, porté par la Communauté de Commune, planifie et organise l'urbanisation sur la commune pour les 15 prochaines années : nouvelles parcelles ouvertes à l'urbanisation, règles de constructions... Suite à l'enquête publique, il a été approuvé le 10 décembre dernier et est rendu exécutoire depuis la mi-décembre.

aucun rejet d'eaux grises usées ne doit être envoyé dans le réseau d'eau pluvial.



A titre d'information, le réseau qui se trouve après votre boîte de branchement est sous votre responsabilité, le réseau qui se trouve avant est sous celle de Noréade.

En cas de besoin, vous pouvez contacter les services de Noréade au 03.27.99.80.20 (7J/7 - 24h/24)



Préau – Bâtiment de stockage communal

Ces deux chantiers arrivent à leur terme. Le préau va donner une nouvelle dimension à nos festivités locales (fête de l'école, ducasse...), il sera également un plus pour les différentes réceptions.



Nouveau préau au complexe sportif

Le second bâtiment servira de stockage communal. Ainsi l'atelier à proximité de la garderie va être libéré prochainement. Les étudiants du lycée Le Caron interviendront en février/mars pour un chantier école : réalisation d'une mezzanine sur toute la longueur.

Sécurité routière

Nous nous y étions engagés et il sera le fil rouge de notre mandat. Nous avons réalisé plusieurs aménagements visant à réduire la vitesse et sécuriser les déplacements : passage en zone 30 dans les lotissements, circulation à sens unique dans les Correttes et mise en place d'un stop, rue d'Arras, donnant la priorité aux résidents.



Mise en sécurité des lotissements

L'ensemble de ces travaux a été réalisé en régie par notre employé communal et Michel KWASEBART, adjoint aux travaux. Les coûts ont ainsi été maîtrisés. D'autres aménagements devraient arriver au 1^{er} semestre.

Études

Nous avons mené de nombreuses études durant l'année 2020 : étude de faisabilité de requalification de la rue de Beaumetz et d'Arras, étude acoustique à la cantine-garderie et à la salle des fêtes, analyse énergétique du patrimoine communal. Certaines méritent un approfondissement, d'autres nous permettent d'avoir une vision exhaustive des actions à mener dans une perspective de programmation pluriannuelle sur l'ensemble du mandat. Certains travaux devraient se faire assez rapidement, d'autres se feront en fonction des opportunités de subvention de nos partenaires... Affaires à suivre....

Mur de l'église

Le mur de soutènement de l'église a été ravalé cet été par le Coin Familial (une association de réinsertion). Plus qu'un simple nettoyage, cette opération de rénovation a permis de remplacer de nombreuses briques et rejointoyer les joints.



Réfection du mur de l'église

Curage du fossé

De mémoire d'anciens, depuis sa création, les parties busées du fossé n'avaient jamais été curées. Une première partie a été curée rue le Chauchoy, de Rivière et le premier tronçon au stade. C'est plus de 50m³ de boues qui ont été retirées... Il restera la partie sous le stade qui devrait être réalisé au premier trimestre.

Plaques de rue

Un petit chantier sans grande prétention mais qui aura eu trois objectifs : répondre aux attentes de plusieurs Bernevillois en mal d'indications, redonner de la couleur à nos plaques de rue (certaines tombaient en lambeaux) et aider une fonderie familiale en difficulté financière pendant la période de confinement.

Actualité associative : Comité des Fêtes plus que jamais présent!

2020 a été une année difficile pour animer le village, malgré tout, le comité des fêtes a réussi à mettre en place **la ducasse** du 5 au 6 septembre avec un concours de pétanque réunissant 27 équipes et un apéritif en plein air, rassemblant beaucoup de monde dont le beau temps qui était de la partie. Nous avons également inauguré une première animation inter-village avec une **randonnée canine** : 40 chiens inscrits, encadrés par des maîtres-chiens, sortie très appréciée par les participants. Enfin, **une distribution à Noël de 70 cadeaux** aux enfants du village, assurée par le Père Noël, venu du pôle nord en calèche. Un grand MERCI à tous les bénévoles !

Le comité des fêtes ne baisse pas les bras et espère mettre en place pour 2021 : notre célèbre chasse à l'œuf de Pâques, un concours de pétanque avec la participation des habitants de Warlus sous forme d'inter-villages, la ducasse, une randonnée pour chiens et leurs maîtres, l'arbre de Noël. D'autres activités pourront être envisagées en fonction des événements.

Le comité reste ouvert à toute proposition et accueillera avec plaisir toutes les personnes souhaitant s'investir, en fonction de leur disponibilité, dans l'animation du village.

Le président
Franck Tabary

Etat civil

Naissance

Valentin NOWAK
Moana FOUCART
Léa TILLOY
Isée POTEL



Décès

Mme Laurence WACHEUX, 50 ans



Mariage

Mathilde MUSTIN et Aurélie LEROUX
Sacha-Olivier AUCLAIR et Camille ARIA



Citoyenneté : Nouveaux habitants, n'oubliez pas de vous inscrire en Mairie

Certaines communications de la Commune, actions de nos associations (cadeaux de Noël par exemple) ou du CCAS (colis des aînés) s'appuient sur un fichier recensant les habitants.

Ainsi, il est nécessaire, en tant que nouvel habitant, de venir vous signaler en mairie pour vous inscrire dans nos bases de données.

Une mise à jour, relative à la protection des données (Réglementation Européenne) aura lieu au 1^{er} semestre 2021, une communication spécifique aura lieu à ce sujet.

A vos agendas



Lundi 5 avril : Chasse aux œufs de pâques

Samedi 5 juin : Fête de l'école

Weekend du 4 septembre : Ducasse

* sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire

Urbanisme

Vous avez un projet de construction (extension, abri de jardin...), de travaux, de modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment (façade, changement de fenêtre...), selon les caractéristiques de votre projet vous devez déposer une déclaration préalable de travaux ou un permis de construire à la mairie. Toute surface de plus de 5 m² doit faire l'objet d'une procédure d'urbanisme.

Plus d'informations sur :
<http://berneville.fr/les-services/urbanisme>